



**Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du 10 juillet 2020**

Présent.e.s : Tanguy ANTRESSANGLE, Sylvain BOSC, Jean-Marc COULAUD, Fabienne FROMENTOUX, Isabelle JUNIQUE, Bernard-Régis MAGNOULOUX, Patrick MARGAND, Alain MESBAH-SAVEL, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Agnès ORÊVE, Daniel SAPET, André VICTOURON.

Excusé.e.s : Catherine GAUTIER pouvoir à Alain M. Savel, Axel CABLÉ pouvoir à Agnès Orève

Absent.e.s : néant

Délibérations

Élection des délégués à l'élection des sénateurs :

Bureau de vote : Jessica Mottin, Tanguy Antressangle, Jean Marc Coulaud & Daniel Sapet.

Quatre candidats titulaires : Alain Mesbah-Savel, Agnès Orève, Sylvain Bosc & Bernard Magnouloux.

Ont obtenu : Alain Mesbah-Savel, 15 voix, élu.

Agnès Orève, 14 voix, élue.

Sylvain Bosc, 15 voix, élu.

Bernard Magnouloux 1 voix.

Suppléants quatre candidats : Fabienne Fromentoux : 14 voix, élue.

André Victouron 12 voix, élu.

Bernard Minodier 14 voix, élu.

Bernard Magnouloux néant

Compte de dissolution du budget assainissement suite à la reprise par Arche Agglo de la compétence. Approuvé à l'unanimité.

Clôture et suppression du budget communal d'assainissement : approuvé à l'unanimité.

Régie recette tourisme : corrections mineures : annulation du chèque de caution pour le tennis, fonds de caisse de 50€ pour la piscine, carte de dix entrées au lieu de douze. Approuvé à l'unanimité.

Soutien au déneigement, aucune subvention possible puisque les dépenses n'ont pas atteint le plancher de 4250 €

Frais scolaires pour l'école de Colombier le Vieux 2019-20 : 604€ / élèves soit 2416 €. Approuvé à l'unanimité

Délégué au syndicat départemental d'Équipement et d'Aménagement qui supervise la réalisation de gros travaux d'investissement dans le département (réseaux d'irrigation par exemple, barrages) : 2M€ de budget. Un seul candidat, B-R Magnouloux est élu à l'unanimité.

Délégué au Syndicat Départemental d'Électrification (à qui l'on doit par exemple l'équipement en lampadaires LED). Question à propos de l'extinction la nuit : réponse de Maurice Audras, horloges plus coûteuses que l'électricité économisée, risque de procès suite à des accidents et du vandalisme. Titulaire Daniel Sapet élu à l'unanimité, suppléant B-R Magnouloux élu à l'unanimité.

Représentant au syndicat mixte Conservatoire Ardèche Musique et Danse. Titulaire : Patrick Margand, suppléante : Isabelle Junique, élus à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts directs qui supervise la base d'imposition des propriétés bâties et non-bâties, se prononce dans les conflits avec l'administration. Quinze candidats élus et non-élus. Liste approuvée à l'unanimité.

Vente foncière rue des Tournesols (c'était le dernier lot à vendre au Charencey), à M. & Mme Maisonneuve pour 49.805€. Approuvée à l'unanimité.

Questions diverses : élection du Pt d'Arche Agglo, M. Sausset, de treize vice-présidents dont trois issus de l'ancienne comcom de Saint-Félicien, les maires de Colombier-le-Vieux, de Bozas et de Saint-Félicien.

Info : chaque conseiller peut aller à une commission, pas seulement les (délégués des) maires.

Devis pour un nouveau chauffage dans le local du Club des Jeunes, tous les types de chauffage seront envisagés.

Logement de Deyras : une Personne à Mobilité Réduite a pris possession d'un des logements labélisés PMR mais on s'est alors aperçu que rien n'allait, depuis l'ouverture magnétique inaccessible jusqu'à des pans inclinés empêchant certains accès. Un recours envers l'architecte est envisagé ainsi qu'envers l'organisme de certification.

Camping : piscine ouverte depuis le 1^{er} juillet, bonne affluence (autour de 35 pour un maximum de 80 à cause de la Covid) mais problème de chlore (sous forme d'eau de Javel que la pompe injecte sans arrêt). Les locations sont nombreuses jusqu'en août. Une fiche de poste sera établie pour le contrat de la dame chargée du nettoyage, poste sans doute ouvert à recrutement. Nécessité de l'établissement d'une astreinte pour intervenir sur les problèmes techniques les fins de semaine à Pouyol, Fabienne ne pouvant pas tout faire.

Local technique : il est envisagé d'installer une grille métallique et une alarme pour éviter que les cambriolages se répètent.

Comité des fêtes : il serait bon d'avoir des événements inter-associations. Le débat s'engage quant au degré d'implication du conseil dans ce genre de choses.

Droit de préemption : il s'avère qu'on doit annoncer le projet concernant la zone à préempter avant de voter la préemption.

Signalétique : il conviendrait de l'étendre à toute la commune et pas seulement au bourg. Un publipostage est parti dans le but de collationner ce que les entreprises souhaitent.

Panneau lumineux : l'application *MyMairie* est prête, il ne reste plus qu'à l'alimenter.

Daniel Sapet est surpris qu'on n'ait pas un point budgétaire à chaque conseil. La comptable est prête à le fournir.

L'Amicale Boules souhaite l'aplanissement du terrain devant le boulodrome pour y installer des jeux.

Prochain conseil : vendredi 4 septembre 20h30

Compte-rendu par B-R Magnouloux